

### Les signes visuels d'évolution

Le paysage du couloir du layon joue sur l'alternance et le contraste entre ondulations viticoles et fond de vallée bocager, sur le relief particulier, le caractère et l'ancienneté des villages.

Les signes visuels d'évolution s'articulent autour des thématiques suivantes :

- 1 - La viticulture
- 2 - Le rapport bocage/céréaliculture
- 3 - Patrimoine (bâti et naturel) et tourisme
- 4 - Infrastructures

#### 1 - VITICULTURE

##### CONSTAT

Une activité dominante, qui semble florissante (importance des surfaces en vignes, prospérité des propriétés viticoles).

Une sensibilité très grande liée au caractère monospécifique.

Quelle réalité statistique chiffrée de l'activité ?

Quelle renommée pour ce vignoble ?

Quel avenir prospectif est-il envisagé ?

#### 2 - RAPPORT BOCAGE/CÉRÉALICULTURE

##### CONSTAT

Le fond de vallée est occupé alternativement par des prairies bocagères qui induisent un paysage fermé, une échelle intime et des parcelles céréalières qui génèrent à l'inverse un paysage ouvert.

Quelle est la réalité de ces deux types d'économie rurale ?

Quelles sont les tendances d'évolution : accroissement de la céréaliculture ou stabilisation ?

Quelle est la part de ces activités agricoles dans un pays sous dominance viticole ?

Quel avenir économique prospectif envisagé pour les fonds de vallée ?

#### 3 - PATRIMOINE (BATI ET NATUREL) ET TOURISME

##### CONSTAT

Le patrimoine bâti semble être entretenu, restauré, et voué d'une part à une occupation privée (nombreux manoirs et demeures viticoles) et d'autre part au tourisme (gîtes, auberges), programmes festifs et artistiques comme le « village d'artistes » de Rablay-sur-Layon ou encore le programme artistique de Cerqueux-sous-Passavant.

Dynamisme touristique ?

▶ Programme de protection du patrimoine bâti ?

Part économique de l'activité touristique et développement prospectif ?

##### CONSTAT

Le patrimoine naturel réside principalement dans les affleurements rocheux, les landes sous influence méditerranéenne.

Quels sont les programmes de protection ?

▶ Existe-t-il des programmes de découverte ?

Cela constitue-t-il aujourd'hui un des atouts touristiques du couloir du Layon ?

Quelles sont les tendances politiques par rapport à ce thème ?

#### 4 - INFRASTRUCTURES

##### CONSTAT

Dans l'ensemble un paysage préservé mais quelques signes d'évolution :

- développement des coopératives et bâtiments,

- infrastructures lourdes traversant la vallée.

▶ Quels sont les infrastructures projetées sur le couloir du Layon ?

Quelles sont les mesures compensatoires envisagées ?

## VITICULTURE

Les informations que nous avons sur la dynamique des paysages viticoles de l'Anjou sont issues de l'entretien que nous avons mené auprès de Monsieur Vivier de l'INAO (institut nationale des appellations d'origine).

Voici l'essentiel de son analyse :

- Les paysages viticoles sont extrêmement stables en terme d'évolution des surfaces.
- Néanmoins les dynamiques passées illustrent un étalement de certains secteurs viticoles sur les plateaux ou en fond de vallée, sur des terrains moins favorables et donc peu propices à des productions de qualité.
- Cette dynamique passée s'exprime par l'enfrichement de certaines pentes de coteaux, alors que des photographies anciennes peuvent prouver que ces terrains ont déjà été cultivés.
- La dynamique touristique marque un investissement croissant des vignobles par les touristes et promeneurs. Cette dynamique est parfois exploitée par les viticulteurs pour écouler leurs productions (petit train de Chalonnes). Des mesures d'intégration des bâtiments d'exploitation se mettent en place, ainsi qu'une politique de valorisation de l'image des vignobles (plantation de pins parasols par exemple pour baliser la "route du vignoble"). Les communes aménagent de plus en plus leurs entrée de bourgs en mettant en scène cette activité (rond-point d'entrée avec pressoir par exemple), et les fêtes liées aux vins sont nombreuses.

Des dynamiques futures importantes à aborder par une vision prospective des paysages

La dynamique future que l'INAO contribue à encourager est une reconquête de secteurs en friches des coteaux viticoles, notamment de la vallée du Layon.

A cette reconquête des coteaux sera sans doute liée à un développement du mode de culture en terrasse, qui permet aux engins mécaniques d'accéder aux fortes pentes.

La dynamique d'usages récréatifs et touristiques des vignobles ne peut que se développer.



source Atlas de l'Anjou

## BOCAGE / CEREAUCULTURE

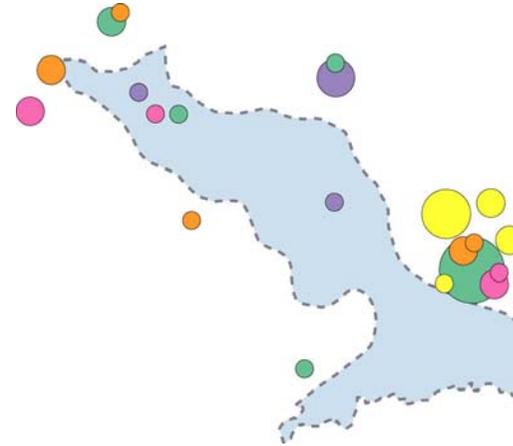
Le Layon, comme le Saumurois (ces deux unités n'en font qu'une dans la classification de la Chambre d'Agriculture) font partie avec les Mauges des espaces du département où l'évolution de la SAU est la plus stable. La pression agricole contribue à cette stabilité dans les Mauges, ici la présence de l'activité viticole, ancrée sur ses limites AOC, joue ce rôle stabilisateur dans le Layon.

Les mutations en terme de dynamiques de surfaces sont rejetées à l'extérieur de ces zones : les observations visuelles du bureau d'études sur les fonds de vallées peuvent en être l'illustration.

Dans le Saumurois et la Layon les surfaces fourragères diminuent fortement entre 1992 et 1997 (-11 %), alors que dans le même temps les surfaces en céréales augmentent de 4.5 %. Cette augmentation est largement inférieure à celles constatées dans les Mauges (+ 16.4%) et la vallée de l'Authion (+ 16.2%). L'évolution à la baisse des surfaces en cultures industrielles (-8.7 %) contraste avec celles du Segréen (+10.7 %) et des Mauges (+75 %), et relativise donc la dynamique des surfaces en cultures dans le vignoble.

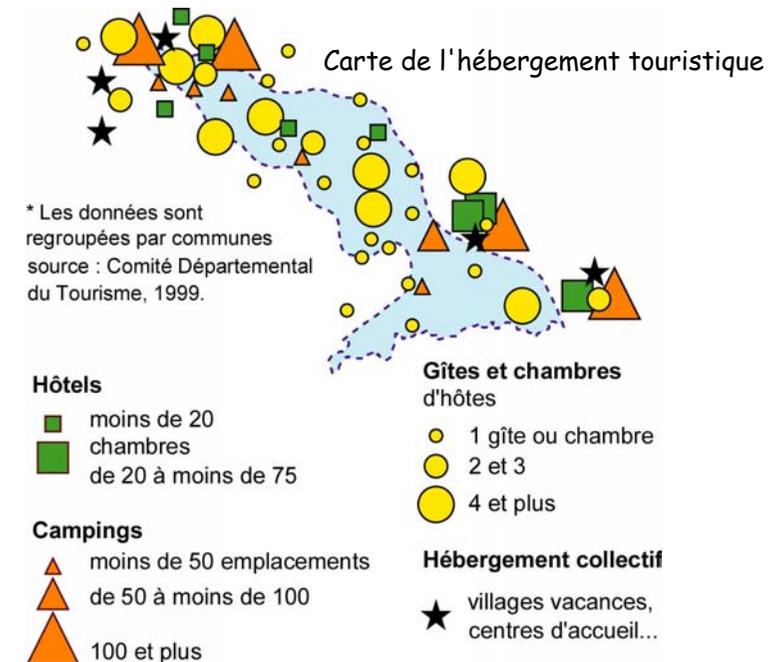
Les fonds de vallée, impropres à la viticulture, restent des terres d'élevage, voire potentiellement cultivables si non inondables. L'avenir de ces terres dépend donc essentiellement de la viabilité de l'activité d'élevage sur ces espaces. De nouveaux modes d'agriculture, particulièrement représentés dans la vallée du Layon (agriculture biologique, durable, paysanne) apportent de nouvelles solutions en combinant l'activité agricole avec des missions d'accueil, d'hébergement, et en jouant sur la qualité.

## TOURISME

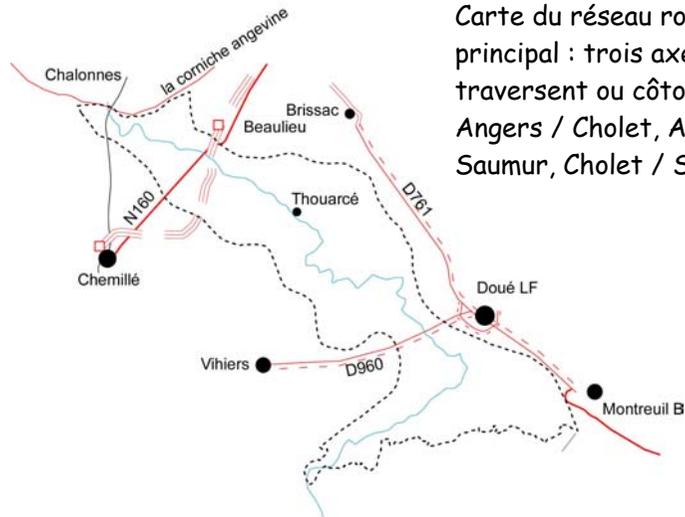


Carte de la fréquentation touristique (données CDT 1999)

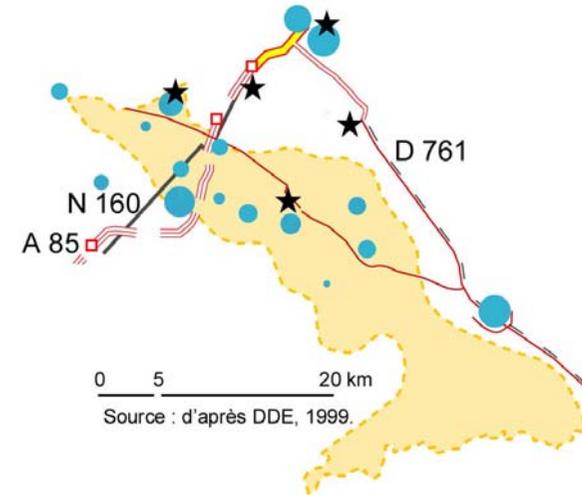
La fréquentation touristique du Layon est localisée pour l'essentiel dans le nord de l'unité. Elle est marginale en comparaison du poids touristique de Doué et de Montreuil-Bellay.



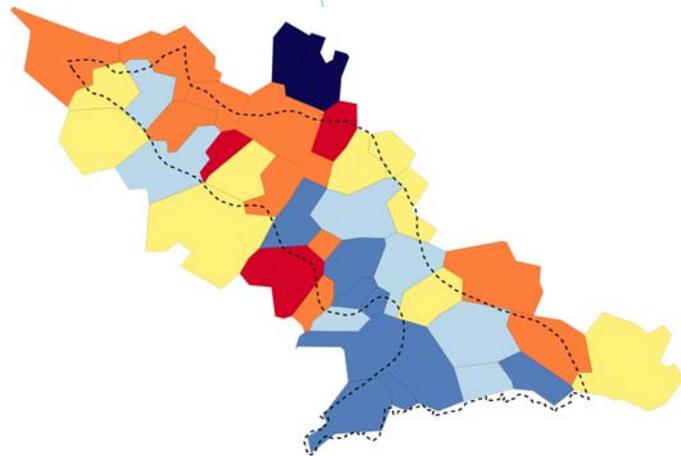
## INFRASTRUCTURES



Carte du réseau routier principal : trois axes majeurs traversent ou côtoient l'unité : Angers / Cholet, Angers / Saumur, Cholet / Saumur.



Carte des surfaces de zones d'activités disponibles au 01.01.1999



Carte de l'évolution démographique 1975 / 1999 (données INSEE)  
La partie sud de l'unité est nettement décrochée. Le canton de Vihiers fait partie des ces "marges départementales" en perte de vitesse.

L'effet induit par les infrastructure de transport est clairement exprimé par cette carte. Quel sera l'impact économique de l'échangeur de Beaulieu ? Une pression s'exercera inévitablement sur ce point stratégique, à la porte de l'agglomération angevine. Une stratégie "mesurée" semble avoir été adoptée pour limiter des impacts sur une vallée inscrite au titre des Espaces Naturels Sensibles du département, et reconnue comme périmètre d'inventaire ZNIEFF.

L'A 87 traverse le nord de l'unité en s'écartant à l'Est de la nationale à partir de Beaulieu jusqu'à Chalonnes. La procédure "1 % paysage" s'est concrétisée par une "charte locale" sur cette section visant prioritairement à valoriser "l'axe paysager de la vallée du Layon", offert aux automobilistes depuis le viaduc. Cette charte met en œuvre de mesures de valorisation touristique des communes attenantes à l'infrastructure. Leur potentialités touristiques seront communiquées aux automobilistes depuis les aires de repos.

LES DYNAMIQUES EVALUEES A PARTIR DE...	HABITAT URBANISME PATRIMOINE	AGRICULTURE FORETS MILIEUX NATURELS	INFRASTRUCTURES ECONOMIE	AUTRES USAGES (loisirs, tourisme..)
LES ELEMENTS IDENTITAIRES DE L'UNITE	Des villages de caractère : patrimoine restauré, point d'appel et de repère, relations visuelles importantes de bourg à bourg, d'un coteau à l'autre Patrimoine bâti de qualité lié à l'activité viticole : demeures viticoles, châteaux et manoirs, registre de murs, maisons de vigne - et agricole : moulins...	Un vallée particulière, relief de faille, paroi rocheuse apparente. Coteaux viticoles, ondulations, graphisme et rythme, phénomène de covisibilité important de coteau à coteau, échelle du monumental Prairies bocagères au cœur de la vallée, paysage fermé, échelle intime		Tourisme viticole et patrimonial
LES SIGNES VISIBLES D'EVOLUTION		Viticulture : une activité dominante qui semble florissante Evolution du bocage, avec ouverture, élargissement de la maille et céréaliculture remplaçant les prairies	Réalisation de l'autoroute Angers - La Roche sur Yon qui traverse la vallée : création de brèches importantes, mise en place de nouveaux ouvrages et création d'un nouveau paysage lié à l'infrastructure	Multiplication des panneaux d'informations (propriétés viticoles)
FORCES ET FAIBLESSES	<b>Forces :</b> Patrimoine bâti préservé	<b>Forces :</b> Un paysage dans l'ensemble préservé <b>Faiblesses :</b> Très forte sensibilité liée à la monoculture (vignobles)		<b>Forces :</b> Un patrimoine bâti et naturel à valoriser <b>Faiblesses :</b> un atout aujourd'hui faiblement exploité
LES INDICATEURS STATISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'évolution démographique des communes du Layon est très différenciée entre un nord positif jusqu'à Thouarcé, et un sud négatif, secteur de Vihiers. La création de l'A87 va "accrocher" davantage le secteur nord à l'aire d'influence de l'agglomération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité des surfaces viticoles malgré des reconquêtes ponctuelles de coteaux en friches (paysages de terrasses).</li> <li>Remembrements agricoles tout au long du tracé de l'A87.</li> </ul>		Valorisation touristique des paysages viticoles (route du vignoble).
IMPACTS DE POLITIQUES OU EFFETS DE REGLEMENTATION	Stratégies de développement du « pays du Layon » (rencontre élus)	- Procédure 1% paysage - Stratégies de développement du « pays du Layon » (rencontre élus) - Classement UNESCO jusqu'à Chalonnes	Procédure "1% paysage" : meilleure intégration des activités économiques dans le paysage	Procédure "1% paysage"
		Politique de reconquête qualitative de l'INAO,	A87 et échangeur de Beaulieu.	Valorisation touristique et

CONNAISSANCES DE PROJETS		soutenues par les collectivités	(étude non démarrée sur la RD 960 : Cléré-sur-Layon)	paysagère des communes de la vallée du Layon.
PAYSAGERES	<p>Devenir des logements vacants nombreux dans le secteur sud de Vihiers (angle à l'écart)</p> <p>Valorisation et restauration du patrimoine bâti lié à la viticulture (châteaux, manoirs), et aux bourgs</p> <p>Gestion de l'urbanisation sur les coteaux, en particulier dans les bourgs situés à proximité de l'échangeur de Beaulieu</p>	<p>Stabilité des surfaces viticoles, mais avec des modifications ponctuelles liées à la reconquête de certains coteaux le long du Layon (par la technique des terrasses)</p> <p>Affirmation de l'identité viticole des coteaux, liée à la procédure 1% Paysage</p>	<p>Intégration de l'infrastructure autoroutière dans ce paysage sensible</p> <p>Maîtrise des effets paysagers induits par les nouvelles dynamiques territoriales liées à l'A87 au nord de l'unité : enjeu particulier au niveau de l'échangeur de Beaulieu.</p> <p>Impacts paysagers des carrières ?</p>	

**Evolution démographique,  
pression foncière**

 évolution positive (rouge),  
ou négative (bleu)

 redéploiement urbain

 extensions urbaines

**Développement économique,  
rôle structurant des infrastructures  
routières**

 réseau autoroutier

 axes routiers en  
voie d'affirmation

 axes routiers  
structurant le  
développement  
économique

 impacts du développement  
économique

 réseau routier secondaire

**et points stratégiques du  
développement économique**

 échangeur autoroutier

 zones majeures du  
développement  
économique

 point stratégique du  
développement économique

**Mutations des paysages agraires**

 patrimonialisation  
croissante des  
paysages  
ligériens

 stabilité relative  
des surfaces  
viticoles

 limite de l'unité paysagère

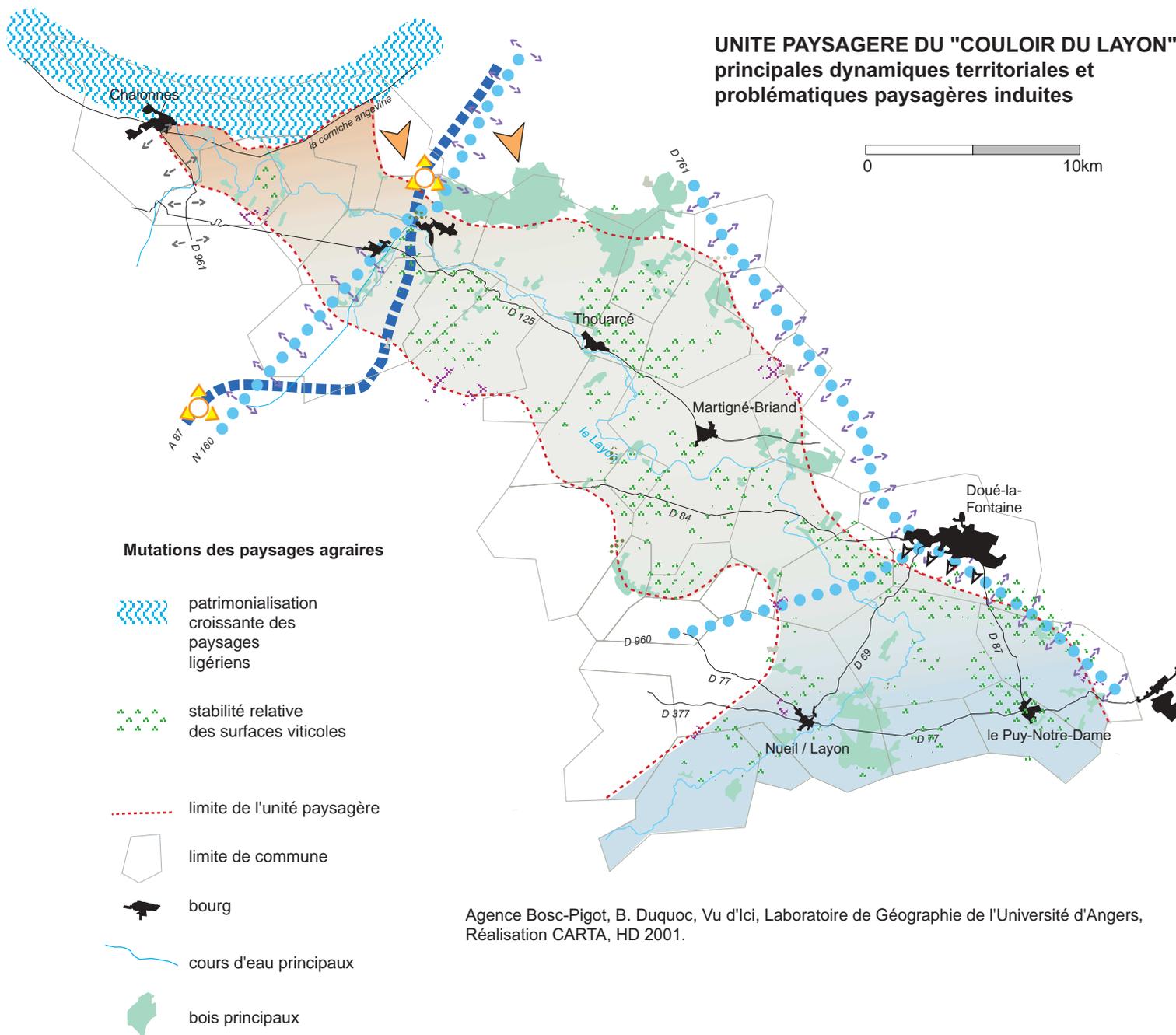
 limite de commune

 bourg

 cours d'eau principaux

 bois principaux

**UNITE PAYSAGERE DU "COULOIR DU LAYON"  
principales dynamiques territoriales et  
problématiques paysagères induites**



Agence Bosc-Pigot, B. Duquoc, Vu d'Ici, Laboratoire de Géographie de l'Université d'Angers,  
Réalisation CARTA, HD 2001.